



**Commentaires de la Ville de Montréal**

**Présentés dans le cadre de la consultation sur l'énoncé de politique sur la culture  
de sécurité ferroviaire de Transports Canada**

**Le 17 septembre 2021**

## **Introduction**

La Ville de Montréal salue l'engagement de Transports Canada de promouvoir une culture de sécurité au sein de l'industrie ferroviaire. À cet effet, nous tenons à souligner l'importance des municipalités pour assurer des aménagements et des opérations ferroviaires sécuritaires, notamment en milieu urbain.

En 2019, la Ville de Montréal a adopté la Vision Zéro, elle vise ainsi zéro mort et blessé grave sur ses routes. Cette démarche a des implications importantes non seulement en matière d'aménagement, mais surtout sur les processus décisionnels qui mènent à tout changement pouvant avoir un impact sur la mobilité des personnes et des biens et services. L'objectif étant de réduire les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision. Ceci passe par un effort, une participation et un engagement de tous les acteurs du système à revoir nos pratiques afin d'atteindre cet objectif. Pour le système ferroviaire, ceci sous entend une collaboration forte des municipalités et des compagnies ferroviaires.

## **La collaboration et le dialogue**

La Ville de Montréal considère qu'une culture de sécurité au sein de l'industrie ferroviaire passe nécessairement par une approche plus collaborative avec les municipalités afin que les solutions mises en place soient adaptées au contexte urbain et génèrent le moins d'effets secondaires possible. Dans une métropole comme Montréal, les corridors ferroviaires traversent des quartiers résidentiels et commerciaux densément peuplés, créant ainsi un obstacle pour la mobilité des personnes. Cette collaboration accrue nécessite un dialogue continu entre l'industrie ferroviaire et les autorités municipales, notamment dans une ville densément peuplée comme Montréal.

La Ville de Montréal est d'avis que le partage des données liées aux incidents sur les emprises ferroviaires est un outil essentiel pour apprécier l'importance des risques d'accidents ferroviaires et contribuer à la création d'une culture de sécurité. Les données donnent la possibilité à la Ville de Montréal d'identifier et répondre de manière proactive à des enjeux d'aménagement et cohabitation avec les voies ferrées.

La Ville de Montréal et les compagnies ferroviaires ont fait un grand pas en améliorant le partage de données sur le transport de matières dangereuses.

Finalement, la Ville de Montréal est d'avis qu'un dialogue constant et ouvert entre les autorités municipales et les compagnies ferroviaires est essentiel aux réponses appropriés alliant sécurité, convivialité et adaptation au contexte. Le partage du territoire entre les voies ferrées et les milieux habités soulève des enjeux de cohabitation, que ce soit en matière de sécurité ou autres, à cet effet, les compagnies devraient désigner un point de contact qui saura répondre et échanger avec les représentants municipaux sur divers dossiers.

## **Cohabitation et solution d'aménagement pour assurer la sécurité**

Il est important qu'une compréhension commune et partagée des enjeux de sécurité soit recherchée entre la Ville de Montréal, Transports Canada et les compagnies ferroviaires, mais il est aussi essentiel que ces trois partenaires aient aussi une compréhension commune et partagée de la vie dans les quartiers et des déplacements dans la ville. Il faut que cette vision permette la mise en place de solutions d'aménagement plus durables qui peuvent être plus complexes, mais qui assure un équilibre entre le besoin de sécurité et de désenclavement, de déplacement et de qualité de vie dans notre ville. Aucun des acteurs ne doit avoir une vision monolithique de la situation. Il faut trouver des solutions communes.

À cet égard, la mise en place de nouveaux passages à niveau sécuritaires, universellement accessibles et intégrés à la trame urbaine est nécessaire pour assurer une meilleure cohabitation des milieux de vie avec les infrastructures ferroviaires.

À titre d'exemple, la Ville de Montréal considère que la décision 34-R-2019, rendue par l'Office des transports du Canada à la suite de la demande présentée par Montréal en vue d'obtenir l'autorisation de construire des franchissements routiers à niveau pour les piétons et les cyclistes, ne tient pas compte de notre réalité urbaine.

Nous espérons que la mise en place de cette culture de sécurité au sein des organismes ferroviaires intègre les principes de l'approche systémique et du système sûr qui reconnaissent que le système doit être conçu pour pardonner ses failles, mais surtout pardonner les erreurs de ses usagers. Or, puisque l'emprise ferroviaire est une composante importante et contraignante aux déplacements en milieu urbain, les solutions innovantes et durables ne pourront être développées qu'en étroite collaboration avec les compagnies ferroviaires qui en sont les gestionnaires. Ainsi, nous espérons qu'adopter la culture de sécurité au sein de leurs organismes les sensibilise et les mobilise à jouer un rôle plus actif lorsque le milieu dans lequel les voies ferrées sont insérées se transforme modifiant les besoins en déplacements. C'est pourquoi il est impératif que toutes les parties prenantes, dont les compagnies ferroviaires, s'associent et collaborent davantage à l'avenir.

Il revient selon nous à Transports Canada de revoir les règles en la matière pour que cette réalité soit prise en compte pour trouver l'équilibre et les réponses les mieux adaptés au contexte urbain à travers une collaboration qui nous permettra de partager une compréhension commune des enjeux.